

La Broye tient la feuille de route de son développement

Plan directeur À l'étude depuis plus de dix ans, le plan directeur régional valdo-fribourgeois est sous toit.

C'est le document qui doit régir le développement de la Broye inter-cantonale à l'horizon 2040. Et sa vision stratégique est enfin sous toit. À l'étude depuis 2008, mis en pause après le vote favorable à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et repris en 2018, le plan directeur régional devrait entrer en vigueur courant 2023. Lundi, les principaux enjeux de ce dossier aux multiples entrées ont été présentés aux 49 communes par la Communauté régionale de la Broye (Coreb). Selon le calendrier, une consultation publique est prévue fin 2022, après l'examen des deux cantons.

«Ce document doit avoir une longue vie. Pour l'instant, nous nous sommes concentrés sur les thématiques obligatoires aux yeux des cantons, à savoir l'urbanisation, la mobilité, les rives du lac et l'environnement. Mais on pourrait y ajouter d'autres volets par la suite, comme le tourisme, par exemple», a présenté Pietro Jaeggli, géographe et directeur du bureau Urbasol.

Dans les grandes lignes, le document rappelle que le bipôle Estavayer-Payerne (avec Corcelles) est

B+R (deux-roues) dans la région. De Moudon à Faoug, il s'agira de passer de 650 à 1530 places à l'horizon 2030 dans le cadre de réfections de gares, pour encourager le transfert modal. «L'étude vient d'obtenir la validation du Département des infrastructures et des ressources et les travaux pourront bénéficier de subventions», a expliqué le responsable du secteur Mobilité et Trafic, en réponse à une interrogation du public.

«Ce document doit avoir une longue vie. Pour l'instant, nous nous sommes concentrés sur les thématiques obligatoires aux yeux des cantons.»

Pietro Jaeggli, directeur du bureau Urbasol

«Au niveau des zones d'activités, l'objectif fixé est d'atteindre une densité d'emplois moyenne de 33 ETP par hectare», a présenté Doriane Kittel, du bureau Urbasol, pour l'urbanisation. Un objectif élevé sachant que la moyenne actuelle se situe à 19, contre 55 pour le canton de Vaud.

reconnu comme centre cantonal de niveau I par les deux cantons. Pour le reste, Moudon, Lucens, Domdidier, Cugy et Avenches sont autant de centres régionaux, tandis que Cudrefin et Granges-Marnand sont classés à l'échelon local. La Coreb demande au Canton de Vaud d'y ajouter Salavaux.

Parkings P+Rail en croissance

Si les volets des rives lacustres et de l'environnement n'ont guère nourri les débats, les chapitres consacrés à la mobilité et à l'urbanisation étaient plus attendus. Ingénieur chez CSD, Luc Tomasetti a présenté une planification régionale des parkings d'échange P+R (voitures) et

Dans ce sens, comment voir la prochaine implantation de l'entreprise Supra à l'aéropôle, principal site de développement régional, mais dont le projet est loin du compte? «Cet objectif est une moyenne, qui devra être équilibrée par d'autres dossiers», répond Pierre-André Arm, directeur de la Coreb, à quelques jours du vote payernois sur le dossier.

Alors que la Broye vaudoise est surdimensionnée en zones d'activités, son pendant fribourgeois a de la marge pour de nouvelles mises en zone. De quoi notamment permettre de développer le secteur stratégique «Rose de la Broye», entre Sévaz et Estavayer.

Sébastien Galliker



Sur les zones d'activités telles que l'aéropôle de Payerne, l'objectif est d'atteindre une densité d'emplois de 33 ETP à l'hectare. KEYSTONE/ADRIEN PERRITAZ